

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Vous êtes invité(e) à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu en Mairie Le mercredi 11 décembre 2024 à 20h00 ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 17 novembre 2024 (PJ)
- 2- <u>Désignation du secrétaire de séance</u>

3- Ressources humaines

- Approbation du Tableau des effectifs
- Approbation de l'Organigramme
- Approbation du dispositif de participation de la collectivité au financement de la protection sociale complémentaire « Prévoyance »
- Approbation des Délibérations recognitives
- Refonte du régime indemnitaire des agents de police municipale
- Création d'un poste supplémentaire de vacataires pour le recensement

4- Marchés publics

- Avenant au marché public d'assurance Risques statutaires pour l'année 2025 (PJ1)
- Attribution du marché public assurance de la flotte automobile (PJ2)
- Avenant au lot 2 gros œuvre au marché public de travaux pour la construction du poste de police (PJ3)
- Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage de Terre de Provence Agglomération pour les travaux sur le réseau d'eau pluviale dans le cadre de l'opération de travaux rue Colonel Reynaud (PJ4-PJ5)
- Avenant au marché public portage de repas
- Conclusion du Contrat avec la société SPCAL pour 2025 et 2026 (PJ6)



5- Affaires sociales

- Approbation du Contrat de Ville (PJ7)
- Approbation de la Convention Territoriale Globale (PJ8-PJ9-PJ10)
- Approbation des abattements sur la Taxe Foncière sur la Propriété Bâtie (PJ11)

6- Vie municipale

Adhésion à l'Association des Maires Ruraux des Bouches-du-Rhône

6 - Cimetière :

- Case columbarium

7 – Affaires foncières

- Acquisition de la propriété immobilière des consorts DUQUESNE à l'euro symbolique

8 - Services publics locaux

- Création d'un service public local facultatif d'accueil périscolaire et de centre de loisirs
- Signature de la convention avec l'association Famille Rurale pour la gestion du service public local facultatif d'accueil périscolaire et de centre de loisirs et versement d'une subvention de fonctionnement (PJ12-PJ13)

9 - Finances

- Emission d'un titre de recettes pour la restitution de la partie du montant non exécutée de la subvention versée à l'association Lou Pitchoun au titre de l'année 2024.
- Autorisation d'investir avant le vote du budget 2025

Orgon, le 06 décembre 2024